

Connaissance pour l'Action – Grande Muraille Verte

CAGMV

© Kelvin Trautman/CIFOR-ICRAF

CONTEXTE

Les zones arides du Sahel et de la Corne de l'Afrique sont confrontées à de multiples défis biophysiques, anthropiques et sociaux. En réalité, ces zones sont désormais parmi les régions du monde les plus dégradées et désertifiées. En parallèle, près de 135 millions de personnes vivant dans ces régions dépendent directement des ressources terrestres, principalement pour l'agriculture de subsistance destinée à assurer leur sécurité alimentaire. La nécessité de gérer durablement les terres, mais aussi de les restaurer et de les réhabiliter, et ainsi d'éviter une dégradation supplémentaire, est donc primordiale pour favoriser des moyens de subsistance sûrs pour les communautés de ces régions.

Lancée en 2007 comme une campagne de plantation d'arbres destinée à créer une ceinture verte de 8 000 kilomètres de long et 15 kilomètres de large à travers les zones arides du Sénégal à Djibouti, la Grande Muraille Verte (GMV) est devenue l'initiative phare de l'Union africaine pour lutter contre la dégradation environnementale au Sahel et dans la Corne de l'Afrique.

Une évaluation des progrès réalisée en 2020 a souligné un succès timide, compte tenu d'approches simplistes pour générer un impact et d'un manque de soutien politique.

En 2021, lors du One Planet Summit, l'initiative a connu un regain d'intérêt. En effet, grâce à d'importantes promesses de contributions de la part de bailleurs de fonds internationaux, l'Accélérateur de la Grande Muraille Verte a été lancé, métamorphosant l'initiative originale en un effort global de développement rural pour transformer la vie de millions de personnes au Sahel et dans la Corne de l'Afrique en soutenant une mosaïque de paysages verts et productifs dans les pays des deux régions.

Coordonné via l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV), l'Accélérateur de la Grande Muraille Verte vise à accélérer la mise en œuvre de la GMV, à renforcer la mobilisation des financements, et à aider tous les acteurs à mieux coordonner, suivre et mesurer l'impact de leurs actions.

La stratégie de l'Accélérateur définit un vaste cadre stratégique commun d'action, structuré autour de six objectifs:¹

Objectifs de l'Accélérateur de la Grande Muraille Verte (d'ici 2030)

- Restaurer **100 millions d'hectares** de terres dégradées.
- Créer **10 millions d'emplois** dans les zones rurales.
- Séquestrer **250 millions de tonnes** de carbone.
- Améliorer la sécurité alimentaire de **20 millions de personnes**.
- Soutenir les millions de personnes vivant dans les communautés du Sahel.
- Fournir à **10 millions de petits exploitants agricoles** un accès aux technologies agricoles résilientes au changement climatique.

CAGMV Connaissance pour l'ACTION

Le programme « **Connaissance pour l'Action – Grande Muraille Verte** » (CAGMV) constitue une *réponse directe* aux problèmes identifiés dans l'évaluation de la GMV en 2020.



IMPACT GLOBAL DU PROGRAMME CAGMV

Mise en place d'une **gestion durable des terres et des moyens de subsistance**² pour soutenir l'initiative de la Grande Muraille Verte et **accélérer les progrès vers la réalisation de ses objectifs**³.

1 <https://thegreatgreenwall.org/about-great-green-wall>

2 La gestion durable des terres (GDT) a été définie par le Sommet planète Terre de Rio de Janeiro en 1992 comme « l'utilisation des ressources terrestres (sols, eau, animaux, végétaux, etc.) en vue de produire des biens pour répondre à l'évolution des besoins de l'homme, tout en veillant en même temps au potentiel de production à long terme de ces ressources, et au maintien de leurs fonctions écologiques ». La dégradation de l'eau, des sols et des végétaux, ainsi que les émissions de gaz à effet de serre (GES) qui contribuent au changement climatique, peuvent toutes être traitées par des pratiques de GDT qui, simultanément, préservent les ressources naturelles, réduisent les émissions de GES et stockent le carbone.

3 Tels que mentionnés dans le cadre de l'Accélérateur de la Grande Muraille Verte.



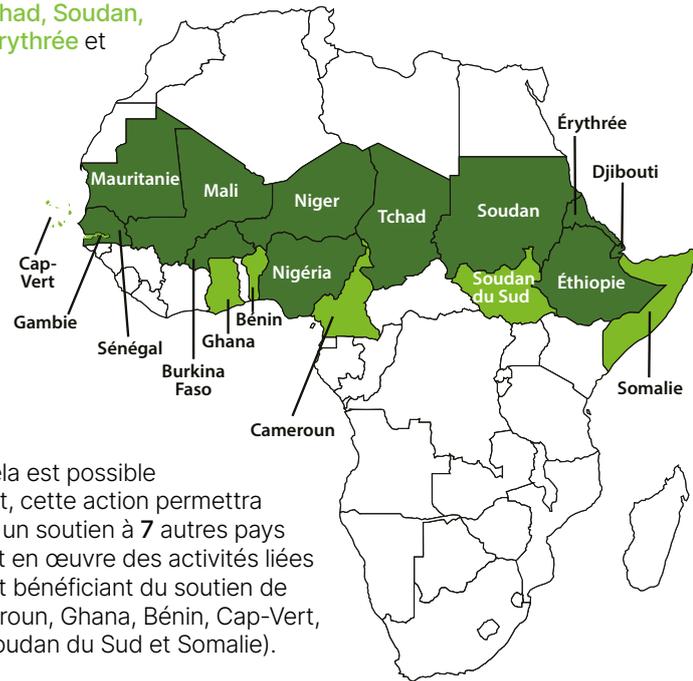
CAGMV permettra ainsi aux principales parties prenantes de la GMV d'améliorer leurs **mécanismes de gestion** et de **partage des connaissances**, de **développer des plateformes d'apprentissage et de données**, de **favoriser le dialogue aux niveaux national et régional** et de financer **les innovations**, ainsi que de **renforcer les politiques et institutions** et **d'améliorer les capacités des agences nationales et régionales de la GMV**. Il constituera également un socle régional fondamental pour les projets de l'Union européenne s'inscrivant dans la GMV et financés au niveau national.

Il est spécialement conçu pour activer le cadre de l'Accélérateur de la Grande Muraille Verte en :

- Renforçant la base de connaissances pour orienter les actions de la GMV.
- Traitant les facteurs contribuant à la dégradation des terres, notamment les facteurs socio économiques (tels que le genre, le commerce, la sécurité) et écologiques.
- Améliorant les interventions pertinentes de la GMV et le suivi des activités menées par des acteurs clés.
- Développant des approches de gestion durable des terres adaptées aux systèmes pastoraux et agricoles (notamment les terres communales et domaniales) et aux contextes locaux.
- Créant un environnement propice en s'attaquant aux problèmes de gouvernance et aux contextes politiques sur la base de données probantes pour développer et mettre en œuvre des interventions efficaces à grande échelle.

Couverture géographique

Le programme **CAGMV** se focalisera principalement sur les 11 pays membres de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV) : **Mauritanie, Sénégal, Mali, Burkina Faso, Niger, Nigéria, Tchad, Soudan, Éthiopie, Érythrée et Djibouti.**



Lorsque cela est possible et pertinent, cette action permettra également un soutien à **7 autres pays** qui mettent en œuvre des activités liées à la GMV et bénéficiant du soutien de l'UE (Cameroun, Ghana, Bénin, Cap-Vert, Gambie, Soudan du Sud et Somalie).

OBJECTIFS DU PROGRAMME CAGMV



Améliorer l'adoption et l'efficacité de la gestion durable des terres, de la restauration des terres et des pratiques intégrées de gestion du paysage dans la zone de la Grande Muraille Verte.

Favoriser l'amélioration des capacités des acteurs régionaux, nationaux et sous-nationaux pour partager les enseignements, codévelopper et accéder aux connaissances, et impliquer les parties prenantes dans des trajectoires d'apprentissage par la pratique.



Améliorer le suivi de la santé des sols et des végétaux et le ciblage des interventions dans la zone de la Grande Muraille Verte.

Encourager le développement et l'application de cadres et d'outils pour suivre les changements dans la santé des sols (notamment l'état de dégradation des terres et la composition des végétaux) résultant des interventions de restauration des terres mises en œuvre plus efficacement dans le cadre de la GMV



Renforcer un cadre politique et institutionnel favorable à une gestion et des moyens de subsistance durables dans la zone de la Grande Muraille Verte.

Comblar les lacunes mises en évidence dans le rapport de situation de la GMV de 2020, notamment pour améliorer ses dimensions institutionnelles, de gouvernance, de plaidoyer et de sensibilisation.

Positionnement

Le programme **CAGMV** travaillera avec plusieurs parties prenantes régionales, notamment la Commission de l'Union africaine (CUA), l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV), les gouvernements nationaux et infranationaux, les organisations non gouvernementales (ONG), la société civile, le secteur privé et les délégations de l'Union européenne.

Le programme **CAGMV** est aligné sur le paquet d'investissements « Global Gateway » Afrique-Europe de la Grande Muraille Verte et l'Agenda 2063 de l'Union africaine, et aidera les pays partenaires à atteindre leurs objectifs de « neutralité en matière de dégradation des terres » conformément à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD) et à leurs engagements dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CDB). Il répondra aux priorités identifiées par les institutions régionales et leurs pays membres dans le

cadre de l'Accélérateur de la Grande Muraille Verte et de son Plan d'Investissements Prioritaires Décennal 2021-2030. Il sera également connecté à d'autres initiatives pertinentes, telles que l'Initiative pour la restauration des paysages forestiers africains (AFR100) conduite par l'Union africaine. **CAGMV** contribuera également à atteindre plusieurs Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment :



Bailleurs de fonds et partenaires de mise en œuvre

Le programme **CAGMV** est financé par l'Union européenne. La mise en œuvre est assurée par le Centre pour la recherche forestière internationale et le Centre international pour la recherche en agroforesterie (CIFOR-ICRAF) ainsi que par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

CIFOR-ICRAF

Le CIFOR-ICRAF est une institution de recherche de classe mondiale qui fournit des preuves et des solutions concrètes pour transformer la façon dont les terres et les ressources renouvelables sont utilisées, et la façon dont les aliments sont produits. Le CIFOR et l'ICRAF sont des centres de recherche du CGIAR.